



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Plan lumière de la capitale Rapport annuel 2017-2018

OCTOBRE 2018

Canada



Introduction

Le rapport annuel 2017-2018 du Plan lumière de la capitale 2017-2027 a pour objet de répondre aux dispositions du sous-chapitre 8.8 du Plan, qui prévoit la préparation de plans d'évaluation annuels documentant la mise en œuvre des recommandations du Plan.

Le rapport annuel couvre la période comprise entre le **12 septembre 2017**, date à laquelle le Plan lumière a été approuvé par le Conseil d'administration de la CCN, et le

30 septembre 2018. Pour cette période de temps, le rapport annuel :

- documente l'état d'avancement des actions à entreprendre identifiées dans l'édition courante de la Stratégie de mise en œuvre du Plan lumière de la capitale (2018);
- Identifie d'autres initiatives et projets d'éclairage réalisés ou en voie d'achèvement.

Une grande partie des propriétés de la zone d'étude du Plan lumière ne relève pas de l'autorité de la CCN. Ainsi, le rapport annuel fait état d'initiatives complétées ou en voie de réalisation et qui sont :

- menées par la CCN;
- menées par d'autres organisations, avec la participation directe de la CCN;
- menées par d'autres organisations et situées sur des terrains fédéraux et/ou menées par des entités fédérales, donc assujetties au processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design (AFUSD).

Dans toutes les situations énumérées ci-haut, le personnel de la CCN utilise les dispositions du Plan lumière de la capitale pour guider l'élaboration ou l'évaluation de stratégies et de projets d'éclairage et d'illumination proposés.

La CCN continuera de collaborer régulièrement avec ses partenaires, notamment la Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau, pour assurer l'atteinte des objectifs du Plan lumière de la capitale dans les propriétés qui ne relèvent pas de l'autorité de la CCN.

Évaluation

L'évaluation porte principalement sur trois grandes catégories d'initiatives :

- **Tableau 1** : Initiatives identifiées comme « en voie de réalisation » ou à débiter en 2018 dans la Stratégie de mise en œuvre de 2018.
- **Tableau 2** : Autres initiatives réalisées ou en voie de réalisation et menées par la CCN ou avec la participation de la CCN.
- **Tableau 3** : Initiatives externes en voie de réalisation ou complétées et qui sont assujetties à l'AFUSD.

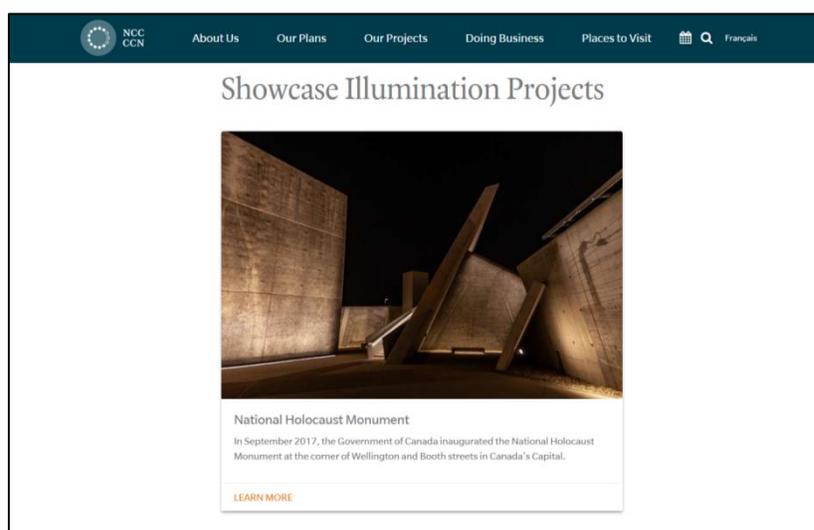
L'état d'avancement de chaque initiative est identifié comme suit :

● Complété ● En cours ● À entreprendre (Tableau 1 seulement)

Tableau 1: Initiatives identifiées dans la Stratégie de mise en œuvre de 2018

Initiative	Type	État
Élaborer une stratégie d'éclairage de l'usine de pâte à papier Bronson	S	●
Élaborer une stratégie d'éclairage du Monument commémoratif aux victimes du communisme	S	●
Mettre à jour la page du projet au site Web de la CCN pour mettre en vitrine les nouveaux projets d'éclairage	I	●
Rédiger la « charte lumière »	I	●
Élaborer une stratégie d'éclairage de la fontaine des Grands Lacs	S	●
Élaborer une stratégie d'éclairage des façades de la promenade Sussex (entre les rues Rideau et St. Patrick)	S	●

P : Projet d'éclairage S : Stratégie d'éclairage I : Autre initiative



Nouveaux projets d'éclairage mis en vitrine au site Web de la CCN

Tableau 2 : Autres initiatives de la CCN

Initiative	Type	État
Rayonnement – Présentation du Plan lumière de la capitale : - Commission de planification de la capitale nationale (Washington, D.C.) - Services publics et Approvisionnement Canada	I	●
Mise en œuvre du système d'éclairage du débarcadère de Richmond	P	●
Mise en œuvre du système d'éclairage de la façade de Rideau Hall	P	●
Mise en œuvre du système d'éclairage du Monument national de l'Holocauste	P	●
Plan d'aménagement du domaine public de la rue Sparks, y compris la stratégie d'éclairage (mené par la Ville d'Ottawa)	S	●

P : Projet d'éclairage S : Stratégie d'éclairage I : Autre initiative



Mise en œuvre du système d'éclairage du débarcadère de Richmond



Mise en œuvre du système d'éclairage de la façade de Rideau Hall

Tableau 3 : Initiatives externes assujetties à l'AFUSD

Initiative	Requérant	Type	État
Mise en œuvre du système d'éclairage du lanterneau et de la façade du Centre national des arts	Centre national des arts	P	●
Projection « Le Monde se souvient » sur la façade du Centre des conférences du gouvernement	SPAC	P	●
Plan d'aménagement paysager des terrasses de la Chaudière (incluant une stratégie d'éclairage)	SPAC	S	●
Mise en œuvre d'une illumination spéciale de la façade de l'ambassade des États-Unis en reconnaissance du Mois de sensibilisation au cancer du sein	Ambassade des États-Unis	P	●
Plan directeur d'éclairage du Musée des sciences et de la technologie du Canada	Musée des sciences et de la technologie du Canada	S	●
Stratégie d'éclairage du Musée canadien de l'histoire	Musée canadien de l'histoire	S	●
Stratégie d'éclairage de la façade de l'agrandissement du Château Laurier	Requérant du secteur privé	S	●
Projet de rénovation du parement des terrasses de la Chaudière (incluant une stratégie d'éclairage)	SPAC	S	●
Mise en œuvre du système d'éclairage de la façade du Centre des conférences du gouvernement	SPAC	P	●

P : Projet d'éclairage S : Stratégie d'éclairage I : Autre initiative



Mise en œuvre du système d'éclairage du lanterneau et de la façade du Centre national des arts

Analyse

Dans l'ensemble, la première année de la mise en œuvre du Plan lumière de la capitale s'est avérée un franc succès. En plus des initiatives décrites dans les paragraphes qui précèdent, la mise en œuvre du Plan a engendré d'autres résultats positifs et des tendances qui s'annoncent très prometteuses :

- Le Plan lumière de la capitale a reçu un prix du mérite de l'Institut canadien des urbanistes dans la catégorie « Initiatives d'aménagement nouvelles et émergentes », ce qui lui a conféré une excellente visibilité à l'échelle nationale.
- Le Plan lumière de la capitale est régulièrement utilisé comme outil de référence à l'étape de la conception détaillée des projets de la CCN.
- Le Plan lumière de la capitale est régulièrement utilisé par la CCN lors de l'examen des projets assujettis au processus d'AFUSD.

Les principaux enjeux soulevés lors de la première année de la mise en œuvre du Plan lumière de la capitale se résument comme suit :

- La recherche d'équilibre entre l'obligation de respecter les exigences environnementales de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et le désir d'illuminer les éléments importants du milieu urbain de la capitale, y compris les édifices, les monuments commémoratifs et les installations d'art public.
- Le besoin de veiller à ce que l'éclairage constitue une priorité dans l'établissement des enveloppes budgétaires des projets, et que ce poste budgétaire ne soit pas mis en cause lors des exercices d'ingénierie de la valeur.
- Le besoin d'incorporer des normes rigoureuses d'examen de l'éclairage dans les processus municipaux d'approbation des projets d'aménagement, notamment en ce qui concerne les projets pouvant avoir une incidence sur les intérêts fédéraux (p.ex., les enseignes lumineuses visibles à partir du boulevard de la Confédération).